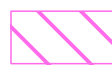




AMENAGEMENT LOCAL
Plan des dangers naturels

MENSURATION OFFICIELLE			
ETABLI ET IMPRIME AVEC LES DONNEES DE LA MENSURATION OFFICIELLE LE		25.03.2025	
AUTORITE COMMUNALE			
DEPOT PUBLIC	DU	AU	
ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLEE COMMUNALE LE			
AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE			
LE PRESIDENT		LA SECRETAIRE	
LA SECRETAIRE COMMUNALE SOUSSIGNEE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CI-DESSUS			
DAMPHREUX, LE		SIGNATURE	
		TIMBRE	
AUTORITE CANTONALE			
EXAMEN PREALABLE DU		3 OCTOBRE 2024	
APPROUVE PAR DECISION DU			
SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL SECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE LA CHERTE DE SECTION			
		SIGNATURE	
		TIMBRE	

- Légende**
-  Limite communale
 -  PDN Périimètre de danger naturel
 -  Périimètre de la zone à bâtir
 - SECTEURS DE DANGERS NATURELS**
 -  Danger d'effondrement
 -  Secteur de danger élevé
 -  Secteur de danger moyen
 -  Secteur de danger faible
 -  Secteur de danger résiduel
 -  Secteur d'indication de dangers
 -  Aucun danger connu

